



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



14002393

19 DEC 2013
Greffe

N° d'entreprise : 0445.332.047

Dénomination

(en entier) : **Fondation belge pour la Terre Sainte**

(en abrégé) :

Forme juridique : Fondation d'utilité publique

Siège : Parvis de la Basilique, 1, 1083 Ganshoren

Objet de l'acte : Démissions-Réélections-Nominations d'Administrateurs

Texte Suite à la réunion du 22 mai 2012:

Démission d'administrateur:

l'Kint de Roodenbeke François, avenue des Erables, 21, 1640 Rhode-Saint-Genèse, président

Nomination d'administrateur:

Fierens Jean-Pierre, Damhertenlaan, 5, 1950 Kraainem, né à Anvers le 27 juin 1948, président

Suite à la réunion du 9 décembre 2012:

Réélection d'administrateurs:

Bosteels Jean-Louis, Avenue Franklin Roosevelt, 154, 1050 Bruxelles

della Faille d'Huyse Ghislain, Avenu Molière, 337, 1180 Uccle

Suite à la réunion du 5 février 2013:

Démission d'administrateur:

de Haan Bernard, Rue de la Haulette, 1, 1370 Jodoigne

Nomination d'administrateur:

Delvigne François, né à Wilrijk le 28 juin 1962, Rue Sainte Catherine, 34, 1370 Jodoigne, administrateur

Suite à la réunion du 22 mars 2013:

Réélection d'administrateur:

Petit Jacques, Place d'Upigny, 12, 5310 Upigny

Suite à la réunion du 8 octobre 2013:

Nomination d'administrateur:

de Moffarts Daniel, né à Strée-lez-Huy le 16 septembre 1953, Avenue du Manoir d'Anjou, 27,

trésorier

Démission d'administrateur:

de Brouchoven de Bergeyck Aymar, avenue Edmond Mesens, 29, trésorier

Désormais, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Fierens Jean-Pierre, président

Bosteels Jean-Louis, secrétaire

de Moffarts Daniel, trésorier

Delvigne François, administrateur

della Faille d'Huyse Ghislain, administrateur

Roberti de Winghe Nancy, administrateur

Petit Jacques, administrateur

de Burlet Véronique, administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/01/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature